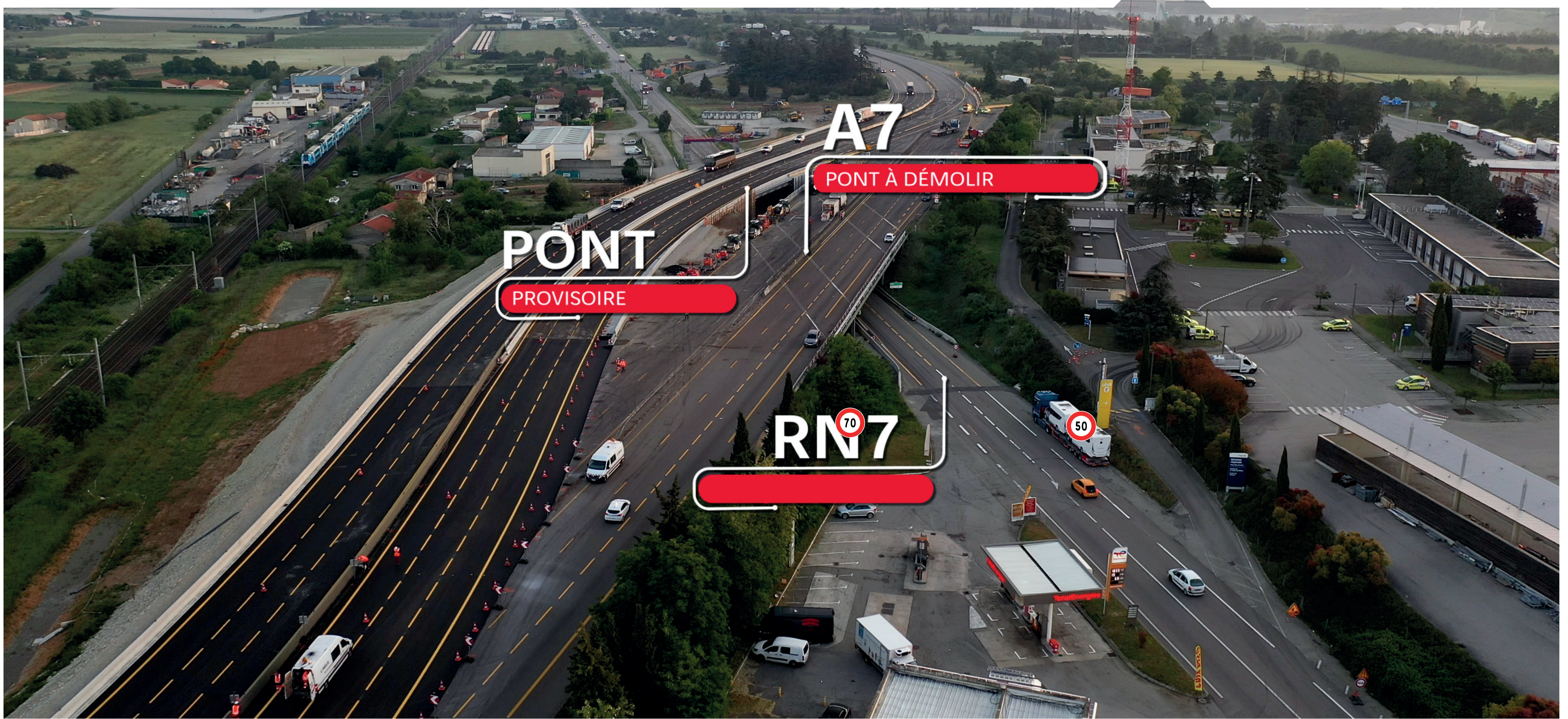


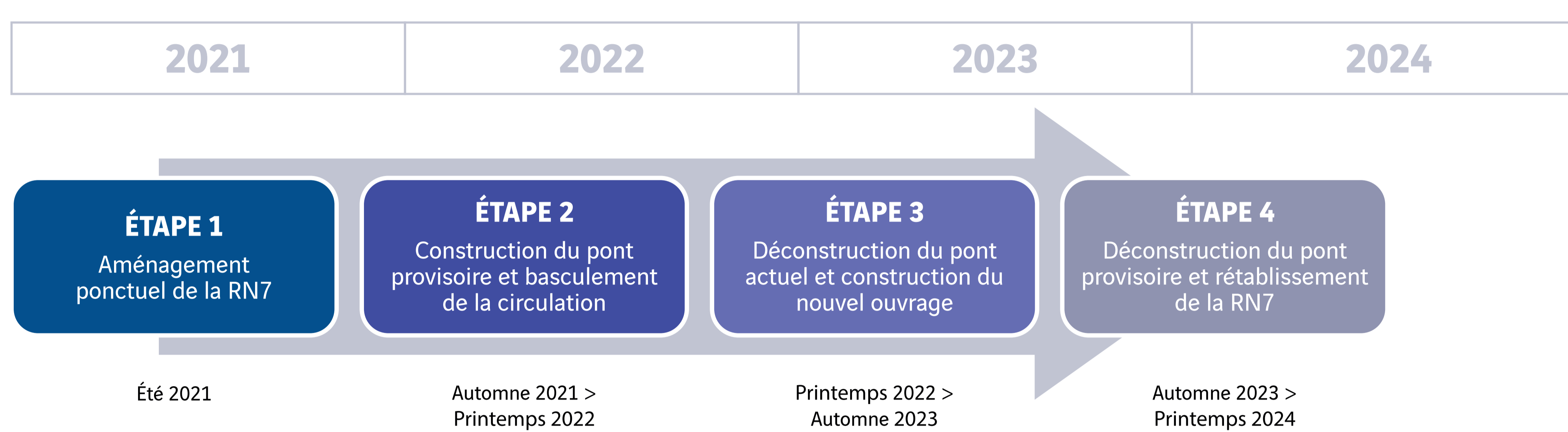
# A7 - REMPLACEMENT DU PONT AUTOROUTIER DE L'A7 SURPLOMBANT LA RN7 À BOURG-LÈS-VALENCE

2021/2024



## Construire un pont provisoire avant le pont « neuf »

Des études détaillées ont été menées afin de déterminer les solutions techniques adaptées et la stratégie de phasage du chantier à mettre en œuvre. Afin de maintenir les circulations sur l'A7 et la RN7, le phasage retenu par VINCI Autoroutes et ses partenaires comporte 4 phases.



## Un chantier bas carbone

La prise en compte de l'environnement est un enjeu majeur de ce projet



L'utilisation de matériaux recyclés est privilégiée. C'est le cas, par exemple, pour le tapis de protection mis en œuvre pour protéger la RN7 lors de la démolition de l'ouvrage. Ce tapis est constitué de 1 500 tonnes de matériaux 100% recyclés qui proviennent d'une carrière située à 2 km du chantier (faible émission de CO<sup>2</sup>).

Tous les matériaux issus de l'ancien ouvrage seront « déferrailés » puis concassés et criblés sur place. Toutes les parties métalliques de l'ouvrage démolit seront recyclées à 100% et toutes les parties en béton seront concassées et criblées pour être réemployées en remblais à l'arrière de l'ouvrage neuf. Au total, 2 800 m<sup>3</sup> de matériaux de démolition seront recyclés.

Le nouvel ouvrage sera construit avec des bétons décarbonés, c'est-à-dire que leur production sera réalisée en réduisant d'environ 30% les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux techniques de production classiques. Le béton utilisé sur ce nouvel ouvrage représente 2 300 m<sup>3</sup> : c'est un béton bas carbone avec un dosage en ciment optimisé et des agrégats recyclés. Les remblais du nouvel ouvrage seront en sols renforcés et recyclés avec les matériaux de démolition.

## Les acteurs du chantier

Les équipes de la Direction Opérationnelle de l'Infrastructure Est de VINCI Autoroutes sont en charge de ce chantier et ce sont les équipes de la Direction régionale d'exploitation VINCI Autoroutes Rhône Alpes Auvergne et notamment celles du district d'exploitation de la vallée du Rhône qui interviennent sur le volet exploitation du chantier.

VINCI Autoroutes gère ce chantier en lien avec la Direction Interdépartementale des Routes Centre Est, gestionnaire de la RN7.

Maître d'ouvrage : Maître d'œuvre : Coordination sécurité et protection de la santé :

Travaux :

- Construction du pont provisoire : groupement d'entreprises



- Déconstruction / construction du nouveau pont : groupement d'entreprises



Une concertation continue est menée avec les acteurs du territoire concernés : les gestionnaires de réseaux (Direction Interdépartementale des Routes Centre Est, Conseil départemental de la Drôme), les communes de Pont-de-l'Isère, La Roche-de-Glun, Bourg-lès-Valence et Châteauneuf-sur-Isère.

[www.a7-remplacement-pont.fr](http://www.a7-remplacement-pont.fr)